

à leur aide, jusqu'aux plus révoltantes absurdités, ne voyant pas qu'ainsi ils achevaient de démontrer leur invincible authenticité.

LE PARALYTIQUE DE BETHESDA

JÉSUS-CHRIST AFFIRME SOLENNELLEMENT SA DIVINITÉ

I. — Une des fêtes Juives de l'été, Pâques ou la Pentecôte, fit momentanément quitter à Jésus la Galilée et l'amena à Jérusalem. *La fête des Juifs était proche. Jésus monta à Jérusalem*¹.

L'Évangéliste attire notre attention sur un point de la Cité Sainte, la Piscine Probatique, appelée aussi Bethesda, et la description minutieuse qu'il nous en fait laisse percer une arrière-pensée de haute valeur. C'est qu'en effet Dieu, comme il le faisait dans tant d'autres particularités de l'Histoire d'Israël, esquissait la première et la plus divine des manifestations de sa grâce dans la Nouvelle Alliance. La piscine de Bethesda, c'est le Baptistère Chrétien ; les merveilles qui s'y opéraient étaient la représentation vive des merveilles de notre baptême. Rien n'y manque ; tout y est représenté en figure : l'eau, l'ange, les malades, le miracle de la rénovation. Dès les siècles reculés Dieu annonçait par des esquisses, des figures, ce qu'il allait opérer dans la plénitude des temps ; et plus approchait la venue du Messie, plus les figures devenaient précises. Depuis longtemps Dieu donnait à l'eau la double mission de laver les souillures et de guérir les maladies ; mais à la piscine de Bethesda cette vertu de l'eau rendue miraculeuse

¹ Joan., V, 1.

s'accusait par de plus saisissants effets. L'eau n'y agissait plus par elle-même, elle recevait d'un ange sa puissance de guérison. *Il se trouvait à Jérusalem une Piscine Probatique, et, en Hébreux, appelée Bethesda. Cinq portiques l'entouraient sous lesquels gisait une foule pressée d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, qui tous attendaient le mouvement de l'eau. A des temps marqués l'Ange du Seigneur descendait dans la Piscine, l'eau s'agitait, et le malade qui le premier y entraît après le mouvement de l'eau était guéri de son infirmité, quelle qu'elle pût être*¹. N'est-ce pas bien là notre baptistère chrétien, mais avec cette différence que la réalité l'emporte infiniment sur la figure ? A Bethesda les seules infirmités corporelles sont guéries : à notre baptême les maladies de l'âme, toutes, les plus graves, les plus désespérées, la mort elle-même, sont vaincues dans l'eau régénératrice. A Bethesda c'est un Ange : au baptême c'est le Dieu des Anges qui opère, c'est l'Esprit-Saint qui communique à l'eau sa divine vertu. A Bethesda la puissance curative est limitée à un seul malade : la puissance baptismale est sans limite ; quelle que soit la multitude qu'elle atteigne, elle ne saurait ni s'épuiser ni même s'amoindrir. Le monde entier viendrait au baptistère qu'il y recevrait la régénération ; et de même que le soleil peut éclairer toutes les parties du monde sans appauvrir ses rayons, de même sans diminution de sa puissance, l'eau baptismale peut guérir toute infirmité et ressusciter toute mort. N'est-ce pas encore une vive image de l'humanité déchue que cette multitude de malades et de moribonds qui entoure la Piscine de

¹ Joan., V, 2-3-4.

Jérusalem, et ne nous serait-il pas facile de retrouver dans les maladies qui travaillent les corps l'image vive des maux qui travaillent nos âmes ?

II. — *Or il y avait là un homme infirme depuis trente-huit ans*¹. C'est vers ce malheureux, couché misérablement sur les bords de la Piscine, que Jésus se dirige, c'est lui qu'il va, tout à l'heure, guérir par un insigne miracle. Si nous nous demandons pourquoi, du milieu de cette multitude de malades, ce paralytique est le seul distingué et guéri, peut-être en trouverons-nous la raison dans les excellentes dispositions et même aussi les vertus éminentes qu'il présente au Sauveur et offre à notre imitation : sa persévérance à venir chaque année, depuis trente-huit ans, demander à l'eau miraculeuse sa guérison, sa douceur que rien ne trouble, son humble attitude, son calme et patient langage, tout à l'heure la foi admirable qu'il montrera et le courage plus admirable encore qu'il mettra au service de cette foi : cet ensemble de qualités et de vertus semble le recommander à la pitié du Sauveur. Si tous les autres nous donnent l'exemple d'une vigilance sans cesse en éveil, pour profiter du passage de la grâce, de la descente de l'Ange et du trouble vivificateur de l'eau, le paralytique nous apparaît plus admirable encore. Et quand nous rapprochons sa persévérance et sa vigilance de notre tiédeur et de notre inertie, nous trouvons ample sujet à rougir. Trente-huit ans durant, cet infirme renouvelle ses efforts, et, toujours déçu, se reprend toujours à espérer et à tenter. Il est seul, sans secours, sans un bras qui consente à le soutenir, et il ne se laisse

¹ Joan., V, 5.

tomber dans aucun désespoir. Chaque année, il voit les autres infirmes secourus et guéris, et il n'en conçoit ni amertume ni dépit. Rapprochons de cet héroïsme notre lâcheté ; de cette douceur sereine nos violences et nos acrimonieuses récriminations. Non seulement Dieu doit nous obéir, mais nous ne lui concédons même pas le droit de nous faire attendre ! Alors que nous montrerons dans nos ambitions et la recherche de nos plaisirs une inlassable patience, dès qu'il s'agit de notre âme et de Dieu l'on ne trouve plus en nous qu'irritation et dépit.

Mais mettons en scène ce paralytique, nous le jugerons mieux encore. Les premiers mots que Jésus lui adresse sont bien de nature à mettre sa douceur à l'épreuve. *Veux-tu être guéri*¹ ? Quelle question pour cette âme ulcérée ! Encore s'il connaissait Celui qui la lui adresse, mais Jésus pour lui n'est qu'un vulgaire inconnu. Néanmoins, sans colère, sans amertume, il lui fait le récit de sa longue et désespérante misère. *Seigneur, lui répondit le malade, quand l'eau s'agite personne n'est là pour me jeter dans la Piscine ; tandis que je m'y traîne, toujours un autre y descend avant moi*².

Il achevait à peine son récit que le miracle éclatait. *Lève-toi, lui dit Jésus, prends ton lit et marche*³. Nous pouvons mesurer la grandeur du miracle à celle de l'infirmité. Quand l'engourdissement étrange que nous nommons la paralysie s'est emparé d'un corps et l'a totalement enserré et que les années ont aggravé le mal jusqu'à le rendre absolument incurable, quelle autre puissance qu'une puissance divine peut rendre à

¹ Joan., V, 6.

² Joan., V, 7.

³ Joan., V, 8.

l'infirmes l'usage de ses membres, le lui rendre instantanément et d'un mot, le lui rendre avec un complet retour des forces, jusque là qu'il s'empare de son lit et le porte sans difficulté ? *Prends ton lit et marche. A l'instant l'homme fut guéri, prit son lit et marcha*¹. Sa foi commence, ici, à se faire jour. Il n'hésite pas ; il ne se défie pas, il obéit, il marche, et cette promptitude à se rendre à l'injonction du Seigneur, à saisir, contre toute vraisemblance, sa lourde couchette et à se remettre à marcher, ne peut venir que du docile acquiescement de la foi. Quant au Sauveur qui le forçait à cette publique manifestation, c'était son ordinaire conduite de mettre en une toute victorieuse lumière l'authenticité des prodiges qu'il accomplissait. Comme le miracle était la preuve suprême de sa divinité, il était essentiel que cette base fût, pour tous les siècles, hors de tout doute et de toute négation. Multiplie-t-il les pains ? Il en laisse de nombreux fragments dans les corbeilles. Guérit-il les lépreux ? Il les fait se montrer aux Prêtres. Change-t-il l'eau en vin ? C'est le chef du festin qui, avec les époux, se rendra compte de la réalité du miracle. Ressuscite-t-il la fille de Jaïre ? Il ordonne qu'on lui serve à manger. Souvent encore il fait servir la perverse malice de ses ennemis à compléter l'argument d'authenticité. Ce qu'il fait ici.

*C'était un jour de Sabbat, Les Juifs dirent à l'infirmes : « C'est le Sabbat, il t'est défendu d'emporter ton lit »*². A ceux qui s'étonneraient d'une aussi ridicule prohibition rappelons ce qu'était devenue entre les mains des Pharisiens et des Docteurs la Loi divine du

¹ Joan., V, 9.

² Joan., V, 9-10.

repos sabbatique. Ce n'était plus la large et bienfaisante loi qui assurait à l'homme le salut de l'âme et du corps, c'était la surcharge de prohibitions ridicules et tracassières, la tyrannie pharisaïque qui rendait la vie ordinaire impossible. Défense de porter le plus léger fardeau ; défense de tuer l'insecte qui incommode ; défense au voyageur de faire un pas de plus, quand sonnait l'heure du sabbat, etc. Nous voyons à l'œuvre ces odieux travestisseurs de la Loi divine : *C'est le Sabbat ; il t'est défendu d'emporter ton lit*¹. Cent fois durant le cours de sa vie publique, Jésus les confondra ; cent fois ils reviendront à la charge, s'efforçant de faire passer Jésus-Christ comme violateur de la Loi, et eux comme les sauveurs de l'orthodoxie. Mais si nous perçons jusqu'au fond de ces âmes perverses, nous y trouvons bien moins le zèle de la loi que la haineuse envie devant le prestige de l'Homme-Dieu.

Ce sentiment s'étale cyniquement dans le dialogue qu'ils engagent avec le Paralytique. Celui-ci, armé de son bon sens et de sa droiture, répond à leur défense : *Celui qui m'a guéri m'a dit : « Emporte ton lit et marche »*² ! Il ne connaissait point le Sauveur, il n'avait pas suivi sa carrière de prédications et de miracles ; il ne savait pas que c'était le Messie, Fils de Dieu même qui venait de le guérir ; mais sa droiture le guidait. Celui qui faisait un miracle ne pouvait être violateur d'une loi divine, et lui obéir ne pouvait être qu'obéir à Dieu.

La haineuse mauvaise foi des Pharisiens perce dans leur réponse ; ils se gardent bien de faire allusion au miracle qui les confondait, ils ne disent pas : « Quel est

¹ Joan., V, 10.

² Joan., V, 11.

celui qui t'a guéri » ; mais bien : *Quel est celui qui a pu te dire : « emporte ton lit et marche ¹ » ?* Le paralytique ne put les satisfaire, car Jésus venait de se retirer et de se perdre dans la foule. Il se dérobait pour laisser s'instruire en dehors de lui la cause du miracle et se démontrer par ses ennemis même son authenticité ; mais il évitait aussi, en se montrant aux pharisiens, d'exciter leur colère et d'enflammer leur passion.

Quelques instants après il était dans le temple, où le paralytique guéri venait lui-même rendre grâce à Dieu. *Jésus le rencontra dans le Temple et lui dit : « voilà que tu es guéri, désormais ne péche plus de peur qu'il ne t'arrive quelque pire affliction ².* C'est donc souvent par des peines corporelles que Dieu nous châtie de nos fautes. Comme nous sommes insensibles aux maux de l'âme et aux désastres qu'y cause le péché, Dieu nous ramène au repentir et à la pénitence par l'atteinte de la douleur. Ainsi fut châtié l'incestueux de Corinthe ; ainsi le serons-nous souvent quand les autres moyens de conversion seront restés inefficaces. Sachons de plus voir dans les expiations de ce monde les peines réservées à l'autre, cessons cet absurde discours : « Pourquoi une interminable expiation pour un plaisir qui ne dure qu'un moment ». Comme si l'outrage fait à un Dieu se mesurait à la longueur du temps ! Pour une faute rapide le paralytique expiait depuis trente-huit ans, et Jésus-Christ lui laissait entrevoir qu'une rechute dans le péché entraînerait des peines bien plus graves encore.

Nous pouvons croire que la menace du Sauveur ne

¹ Joan., V, 12.

² Joan., V, 41.

se vérifia pas pour notre heureux miraculé. Sa foi, son courage, son zèle, nous apparaissaient admirables. A peine eut-il connu Jésus qu'il courut le faire connaître aux Pharisiens, non pas certes connaître comme un traître qui livre un nom à la vindicte de ses juges, mais comme un ardent apôtre qui proclame la gloire du divin thaumaturge et la charité de son divin Bienfaiteur : *Cet homme sortit du temple et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri ¹.*

II. — Ils ne s'en doutaient que trop et déjà ils se consultaient entre eux sur les moyens à prendre pour perdre celui qu'ils haïssaient : *Les Juifs entreprirent de persécuter Jésus pour ce qu'il venait de faire un jour de sabbat ².*

Mais que peuvent les machinations de l'impiété contre Dieu et son Christ ? Que peuvent-elles sinon tourner en éclatant témoignage de la vérité ? Ainsi en est-il ici ; ainsi en sera-t-il au Calvaire ; ainsi jusqu'au dernier jour du monde. Les Juifs accusent Jésus-Christ de violer le sabbat ; tout à l'heure, ils l'accuseront de se dire fils de Dieu : les deux accusations servent au Sauveur de point de départ pour affirmer sa divinité : sa parole l'affirme : ses œuvres la prouvent.

Il est Dieu, Fils unique de Dieu, égal à son Père selon sa nature divine ; par conséquent, souverain Législateur comme lui, et, comme lui, maître de modifier, d'abroger les lois qu'il a d'abord établies. Législateur souverain, il est le maître du sabbat comme des autres parties de la Loi Mosaique.

¹ Joan., V, 15.

² Joan., V, 16.

D'ailleurs, Fils de Dieu, il fait ce que fait son Père. Or, que fait Dieu son Père ? Si, après les six jours de la création, il est dit que Dieu « entra dans son repos, » ce repos est loin d'être la cessation de toute œuvre. Cette création qu'il a fait jaillir du néant, Dieu ne cesse de la régir, de l'animer, de la « soutenir sur la parole de sa puissance. » Dieu veille sans cesse sur ses créatures ; sans cesse il les nourrit et les protège. C'est son bras qui soutient les astres dans leur course ; c'est lui qui fait lever le soleil, tomber la pluie, mûrir les moissons ; c'est Dieu qui donne la pâture à tous les êtres qui, sans son incessante action, retomberaient dans leur néant originel. Dieu donc, aux jours du sabbat comme les autres, ne cesse pas d'agir. Et son Fils, son Égal, son Consubstantiel, ne pourra faire de même ? Son Père donne la vie au monde, et lui ne pourra pas rendre la santé à un infirme ! *Mon Père ne cesse d'agir, et moi de même*¹. Les Juifs ne se méprirent pas sur la portée de cette parole. *Là-dessus ils cherchèrent à faire mourir Jésus, non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais surtout parce qu'il affirmait que Dieu était son Père, se faisant aussi l'égal de Dieu*².

Que deviennent, ici, les sophismes des incrédules qui veulent que Jésus-Christ ni n'ait eu conscience, ni n'ait affirmé, au début, qu'il était Dieu ? Voyons. Les Juifs le persécutent-ils pour autre chose, sinon qu'il affirme être Dieu ? Lui-même viole le sabbat : pourquoi sinon comme preuve que, étant Dieu, il est maître de la Loi sabbatique comme des autres ? Que dit-il de son Père, sinon qu'il en est l'égal, c'est-à-dire Dieu comme

¹ Joan., V, 17.

² Joan., V, 18.

Lui ? Que fait-il, sinon ce que fait son Père : *Mon Père ne cesse d'agir et moi de même*¹. Et quand les Juifs ont parfaitement entendu et compris son affirmation et qu'ils le persécutent à cause d'elle, les détrompe-t-il ? Tout au contraire il appuie davantage encore. Et l'Évangéliste, qui en maint autre endroit fait remarquer la fausse interprétation que soit les Juifs, soit les apôtres, font des paroles du Maître, et rectifie cette interprétation, le fait-il ici ? Nullement. Quand, ailleurs, Jésus eut dit : « en trois jours je le réédifierai » et que les Juifs eurent compris qu'il s'agissait du Temple de Jérusalem, l'Évangéliste a soin de rectifier et de dire que Jésus entendait « le temple de son Corps. » Ici, nulle rectification.

D'ailleurs, cette affirmation si claire, si formelle, de sa divinité, Jésus l'accentue plus encore dans la suite de son discours. Il est si lié à son Père, si consubstantiel, si un, que les pensées, les vouloirs, les actes sont communs entre le Père et le Fils, et s'il est faux et blasphématoire de nier la distinction des Personnes en Dieu, il le serait aussi de nier l'unité de nature. *En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils de lui-même ne peut rien faire, qu'il ne l'ait vu faire par le Père*². Il ne peut rien faire de contraire, d'opposé à ce que fait son Père, tant les pensées sont communes, tant le Père communique tout au Fils qu'il aime d'un amour infini : *Tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement, car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait*³. Si, le Père est principe, tout n'en est que plus commun entre le Père et le Fils. Dire que ces paroles impliquent une

¹ Joan., V, 17.

² Joan., V, 19.

³ Joan., V, 20.

infériorité pour le Fils serait une absurdité et un blasphème, puisqu'elles n'expriment rien autre chose qu'une parfaite consubstantialité. Ce sublime mystère d'un Dieu, Fils unique du Père, venu en ce monde pour sauver et régir ce monde, de grandes œuvres, d'éclatants miracles, en sont déjà l'inébranlable argument, et d'autres miracles plus grands encore viendront en achever la démonstration. *Le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait. Il lui montrera des œuvres encore plus grandes en sorte que vous serez dans l'admiration*¹.

Quelles sont « ces plus grandes œuvres » qui vont suivre et qui achèveront de montrer en Jésus-Christ le vrai Fils de Dieu ?

Les plus grandes, les plus manifestement réservées à Dieu sont celles qu'il sera à jamais impossible d'attribuer à un homme qui ne serait qu'homme, sans être Dieu en même temps : la résurrection des morts, le pouvoir de juger, la vie de l'âme donnée, répandue à flots intarissables dans le monde ; à l'heure marquée la résurrection générale, le jugement, la punition des méchants, le triomphe et la récompense des bons. Telles sont les grandes œuvres dont Dieu seul peut être l'auteur ; or, toutes ont été attribuées à Jésus-Christ, toutes ressortent de sa dignité de Fils de Dieu. *De même que le Père ressuscite et donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut*². Il la donne parce qu'il en est la source, étant lui-même « la résurrection et la vie. » Il la donne « à qui il veut, » il n'est pas serviteur, il est maître ; il n'a pas un pouvoir subalterne et délégué ; il a,

¹ Joan., V, 20.

² Joan., V, 2.

comme Fils égal à son Père, le même pouvoir qu'a le Père. L'incrédule dira-t-il que ce ne sont là que des paroles ? Mais ces paroles Jésus-Christ les appuyait de faits. Il venait de ressusciter la fille de Jaïre ; il allait rendre à sa mère le jeune mort de Naïm ; il allait faire sortir du sépulcre Lazare, tombant déjà en pourriture. Remarquons ces mots : le Fils donne la vie à qui il veut. Même pouvoir que son Père, même liberté dans son choix.

Une autre prérogative divine est celle du jugement. Tout homme qui sort de ce monde comparait devant le tribunal de Dieu, et ce jugement particulier sera suivi, à la fin des temps, d'un jugement général, assises solennelles, où le genre humain tout entier comparaitra pour recevoir la définitive sentence ou de la vie ou de la mort éternelle. Or, c'est Jésus-Christ qui a reçu entre les mains la puissance judiciaire ; c'est lui qui est constitué « Juge des vivants et des morts ; » c'est devant lui que comparait chaque âme à sa sortie de ce monde ; c'est lui qui, à la fin des temps, reviendra sur la terre, non plus pour y mourir, mais pour y triompher ; non plus condamné mais Juge, « en grande puissance et en grande majesté, porté sur les nuées du ciel, » rejetant dans la perdition éternelle ceux qui l'auront rejeté, introduisant dans l'éternelle béatitude ceux qui l'auront reconnu, aimé et servi. *Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils*¹. Pourquoi ? Comme apanage de sa divine filiation, comme récompense des humiliations et des souffrances endurées par lui pour le salut universel. Égal en puissance et en œuvres à son Père, le Fils doit l'être en honneur. *Le*

¹ Joan., V, 22.